

Département des
Pyrénées Orientales

COMMUNE DE BOMPAS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt et le 10 Décembre

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu de ses délibérations sous la présidence de Madame Laurence AUSINA, Maire

Date de la convocation : le 2 Décembre 2020

Etaient présents : Mesdames et Messieurs MALE Didier, ARANEGA Carmen, RUMEAU Jérôme, VIEGAS Marie-Josée, GUILLAUME Gilles, PICORNELL Marina, FRANCHET Jean-François, TROTIN Sylvie, GUY Fernand, SERRIE Jean-Pierre, LAFRANCAISE Yolande, GONZALVEZ Colette, TEXTORIS Dominique, MARY Bernard, DARNER Marie, CAMPS Claude, COLMENERO Carole, CATHALA Jérôme, TREMOUILLE Arnaud, BEZAULT Alexandre, FERRER Lucy, TILLOIS Pierre, Monique MORELL, GRIEU Alain, LESIEUR Brigitte, CUGULLERE Michel, DE VOLONTAT Philippe, Caroline LANGLAIS

Absents excusés :

Secrétaire de Séance : Pierre TILLOIS

Objet : 2020/08/19: Subvention exceptionnelle au Comité des Œuvres sociales du Personnel

Matière : **Affaires générales**

Rapporteur : Madame le Maire

Le comité des œuvres sociales organise chaque année des manifestations qui lui permet de financer les bons de Noël au personnel adhérent.

Cette année, compte tenu du contexte lié à la crise sanitaire qui a entraîné l'annulation des manifestations permettant de rentrer les fonds nécessaires, il est proposé le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 5 200 €.

Celle-ci permettra de maintenir le bon de Noël d'un montant de 140 € pour chaque agent adhérent.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

Article 1 : **AUTORISE** le versement d'une subvention exceptionnelle de 5 200 € au Comité des Œuvres Sociales du personnel (COS) afin de maintenir le bon de Noël au personnel communal.

Article 2 : **DIT** que ces crédits sont inscrits au Budget 2020, Chapitre 65.

Article 3 : **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout acte utile permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Vote

Pour : 29
Contre
Abstention :

Pour extrait certifié conforme

Mme le Maire

Laurence AUSINA

PUBLIÉ LE..... 11 DEC. 2020